

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 6 JUILLET 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT, LUNDI 6 JUILLET A VINGT HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel PAVARD, Maire.

<u>Étaient présents</u>	M. PAVARD, M. BARADE, M. DESPRÉS, M. DUTERTRE, Mme FERANDO, Mme FOLAN, M. HÉBERT, M. LEFEUVRE, Mme MICHALAKI, Mme PINEAU, Mme PROVOTS
<u>Absents excusés</u>	Mme PREMARTIN donne pouvoir à M. DUTERTRE Mme SERUS donne pouvoir à Mme MICHALAKI M.GUENE donne pouvoir à M. PAVARD M. VIVIER donne pouvoir à M. LEFEUVRE
<u>Secrétaire de séance</u>	M. DUTERTRE- Mme VIEL

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 15 juin 2020.
- Désignation du secrétaire de séance

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour et demande le rajout d'un point : DPU rue d'Athenay.

1. DPU rue d'Athenay
2. Désignation des délégués (élu et agent) pour le Centre National d'Action Sociale (CNAS)
3. Affectation du résultat 2019,
4. Vote des taxes,
5. Vote du budget Commune 2020.

Questions Diverses

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Délibération n°0607202001

M. Le Maire informe le Conseil Municipal d'une déclaration d'aliéner un bien soumis au droit de préemption urbain, situé 21 rue d'Athenay cadastré section B n° 683.

À l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal

- DÉCLARE renoncer au droit de préemption instauré sur le territoire de la commune le 22 juin 1989 concernant cette parcelle,
- DONNE toutes les délégations utiles à M. le Maire (ou à son représentant) pour l'exécution de la présente décision.

2. DÉSIGNATION DES DELEGUES (ELU ET AGENT) POUR LE CENTRE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

Délibération n° 0607202002

Le Conseil Municipal doit désigner pour les six années à venir, un élu et un agent qui seront les délégués de notre collectivité. Ils porteront la voix de notre commune au sein des instances du CNAS et réciproquement, le représenteront au sein de notre collectivité.

Le Conseil municipal désigne M. DESPRES pour le délégué élu et Mme VIEL pour le délégué agent à l'unanimité des présents et représentés.

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des présents et représentés.

3. AFFECTATION DU RESULTAT DE LA COMMUNE

Délibération n° 0607202003

Le Conseil Municipal,

- Après avoir entendu le compte administratif 2019 concernant le budget Commune, considérant que le compte administratif n'appelle aucune observation,
- Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2019,
- **Considérant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 77 558,43euros et un excédent d'investissement de 150 076,07 euros**

Décide d'affecter avec 15 voix POUR, les résultats :

- En recettes d'investissement :57 558,43 au compte 1068
- En recette de fonctionnement 20 000 au compte 002
- En affectation de résultat : 150 076,07 euros au compte 001
- Restes à réaliser en dépenses d'investissement au 2041582 pour la somme de 9154,55 euros,
- Restes à réaliser en dépenses d'investissement au 2128 pour un montant de 17 262,60 euros,
- Restes à réaliser en dépenses d'investissement au 2128 pour un montant de 810 euros.
- Restes à réaliser en recettes d'investissement au 1323 pour un montant de 20 000 euros
- Restes à réaliser en recettes d'investissement au 1381 pour un montant de 100 873 euros
- Restes à réaliser en recettes d'investissement au 132510 pour un montant de 11 538,50 euros.

4. VOTE DES TAUX DES TAXES COMMUNALES 2020

Délibération n° 0607202004

Sur avis de la commission « Finances », M. Le Maire propose de ne pas relever les taux d'imposition pour l'année 2020.

	2019	2020
Taxe d'habitation	15,31 %	15,31 %
Taxe foncière (bâti)	20,61 %	20,61 %
Taxe foncière (non bâti)	38,75 %	38,75 %

Le produit attendu est de 277 964 euros.

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

4.BUDGET COMMUNE 2020

Délibération n° 0607202005

Fonctionnement

Recettes

COMPTES	BP 2019	BP 2020
<i>CHAPITRE 70 REDEVANCES</i>	52 280,00	33 044,00
<i>CHAPITRE 73 CONTRIBUTIONS</i>	298 185,00	297 964,00
<i>CHAPITRE 74 DOTATIONS</i>	275 500,00	280 599,00
<i>CHAPITRE 75</i>	9 000,00	4 000,00
<i>CHAPITRE 013 REMB. SALAIRES</i>	4 000,00	7 000,00
<i>CHAPITRE 77 PRODUITS EXCEPT.</i>	0	0
Résultat de fonctionnement reporté	0	20 000,00
TOTAL GÉNÉRAL		
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	638 965,00	642 607,00

Dépenses

COMPTES	BP 2019	BP 2020
<i>CHAPITRE 011 GESTIONS COURANTES</i>	209 060,58	183 013,00
<i>CHAPITRE 012 FRAIS PERSONNELS</i>	288 995,42	291 410,79
<i>CHAPITRE 65 (indemnités, cotisations à différents organismes)</i>	53 278,00	64 958,00
<i>CHAPITRE 66 (intérêts d'emprunts)</i>	4 500,00	3 400,00
<i>CHAPITRE 67 CHARGES EXCEPT.</i>	3 349,00	0
<i>CHAPITRE 042 (dotation aux amortissements)</i>	134,00	835.25
<i>CHAPITRE 014 (attribution de compensation et dégrèvement jeunes agriculteurs)</i>	79 648,00	79 688,00
<i>023 Virement en investissement</i>	0,00	19301.96
TOTAL GÉNÉRAL		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	638 965,00	642 607,00

Investissement
Recettes

COMPTES	BP 2019	BP 2020
<i>Excédent de fonctionnement Capitalisé</i>	148 940.36	57 558.43
<i>FCTVA</i>	13 000,00	10 000,00
<i>Taxe d'aménagement</i>	12 747,00	2 000,00
<i>CHAPTIRE 13 Subventions département</i>	143 950,00	132 411.50
<i>CHAPITRE 16 Emprunts</i>	195 000,00	
<i>CHAPITRE 041</i>		34 906.65
<i>CHAPITRE 040</i>	134,00	835.25
<i>Résultat d'investissement reporté</i>	42 927.24	150 076.07
<i>Virement du fonctionnement</i>		19 301.96
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	556 698.60	407 089.86

Dépenses

COMPTES	BP 2019	BP 2020
<i>Emprunt commune</i>	177 308.27	179 700,00
<i>Frais d'études, d'élab docs urba</i>	16 672,00	0,00
<i>Frais d'insertion</i>	4 000,00	0,00
<i>Concessions et droits similaires</i>	4 500,00	4 500,00
<i>Sdis</i>	741.50	741.50
<i>Fibre</i>	9 200,00	18 354.55
<i>CHAP 041</i>		34 906.65
<i>Autres agencements aménagements</i>	260 863,00	54 000.60
<i>Bâtiments scolaires</i>	17 800,00	3 000,00
<i>Equipement du cimetière</i>	1 542,00	2 000,00
<i>Installations de voirie</i>	398,00	
<i>Autres Bâtiments publics</i>	31 690,00	72 886.56
<i>Autres réseaux</i>	17 175.83	29 000,00
<i>Matériel de bureau et mat informatique</i>	4 808,00	8 000,00
<i>Avance budget Chalet</i>	10 000,00	
TOTAL GÉNÉRAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	556 698.60	407 089.86

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des présents et représentés le budget primitif de la Commune de l'exercice 2020 qui s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à 642 607 euros, et 407 089,82 euros en recettes et en dépenses d'investissement

QUESTIONS DIVERSES :

NEANT

Séance du Conseil Municipal est levée à 21 h 40.

SIGNATURES des conseillers municipaux présents lors de la séance du 6 juillet 2020:

M. Michel PAVARD	M. Mickaël DESPRÉS	Mme Véronique PINEAU	Mme Delphine MICHALAKI
M. Armand LEFEUVRE	Mme Sylvia PROVOTS	M. Bertrand VIVIER	M. Nicolas BARADE
		Absent excusé	
M. Kévin GUÉNÉ	M. Ken HÉBERT	Mme Betty FOLAN	Mme Angélique SÉRUS
Absent excusé			Absente excusée
Mme Mélanie PRÉMARTIN	Mme Charlotte FERANDO	M. Philippe DUTERTRE	
Absente excusée			